

**Jurassica : entre craintes et incertitudes : des explications svp !**

Il ressort des différentes informations parues dans la presse ces derniers temps relatives à Jurassica les éléments suivants.

*25'000 visiteurs, dont les 2/3 pour le jardin botanique, ont répondu à l'offre de Jurassica en 2014.*

Le jardin botanique existait bien avant Jurassica et a toujours autant de succès. Le succès de Jurassica semble dès lors dépendant du jardin botanique et non pas des activités liées aux dinosaures.

*Le musée coûtera 15 à 18 millions et devra être financé par des fonds privés. Aucune promesse de dons n'est actuellement donnée par des investisseurs ou donateurs potentiels. La localisation du musée n'est pas encore décidée.*

Le coût important du projet, l'incertitude du financement et de la localisation ne favorisent pas l'adhésion à ce projet.

*Un crédit final de plus de 9 millions devrait être demandé au parlement en fin d'année.*

Face à autant d'incertitudes, il paraît hasardeux de solliciter un crédit d'un tel montant avant d'avoir des garanties financières de partenaires privés.

*Le centre de gestion des collections de l'A16 coûtera environ 7 millions de francs et doit être financé par le canton.*

Il serait peut-être opportun de délocaliser les collections de l'A16 dans un autre canton, Bâle par exemple, qui a déjà des structures établies, pour limiter les coûts.

*Deux postes d'enseignants en paléontologie et/ou stratigraphie ont été mis au concours par Jurassica en partenariat avec l'Université de Fribourg.*

Cela pose la question du financement de ces deux postes dans cette période financière difficile.

Au vu de ce qui précède, il est demandé au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- Quel est son sentiment sur la manière dont ce projet est géré ?
- Ne faudrait-il pas avoir des garanties fermes de financement de partenaires privés avant de demander un crédit de 9 millions de francs au Parlement ?
- Quel est l'intérêt pour le Canton de conserver sur son territoire les collections de l'A16 ? Serait-il judicieux de les confier ailleurs ?
- Qui va payer les enseignants dont les postes ont été mis en postulation ?

Delémont, le 29 avril 2015

*[Handwritten signatures and text]*

L'auteur  
Yves Gigon  
Groupe PDC-JDC

*[Other handwritten signatures and text, including "G. M...", "M. Tr. Ch...", "Jain", "N. Zschwan"]*